L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1849

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 21 NOVEMBRE.

ENCORE UN REPRESENTANT WHIG.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. McCrane, candidat pour la Chambre des Représentans, a été élu par les whigs de la paroisse Jackson. Nous avons maintenant une majorité de *sept* voix à la Chambre et de *trois* voix, que les représentans et les sénateurs devront agir de concert. Il y a tout lieu de croire que le candidat whig a été également élu dans la paroisse Bienville. Quoiqu'il en soit, nous commandons la Législature et c'est beaucoup. On ne dira pas que nous avons perdu l'Etat. Notre candidat au poste de gouverneur a sans doute été battu, mais si le département exécutif nous échappe, n'avons-nous pas en retour le département législatif, bien plus important que le premier? L'échec que nous avons éprouvé dans la personne de M. Derbigny est compensé par le triomphe de la plupart de nos autres candidats. La législature est à nous, et certes c'est elle qui exerce la plus grande influence dans l'Etat. Le patronage du gouverneur écourté et amoindri par la nouvelle Constitution n'a presque plus de valeur. Le chef de l'exécutif n'exerce plus parmi nous ce pouvoir qui attachait autrefois une si grande responsabilité à ses fonctions. Ses droits se bornent aujourd'hui à la nomination de quelques juges, le district et de quelques officiers subalternes. Ce n'est pas à dire cependant que ce soit un emploi nul, tel n'est pas notre pensée; nous voulons seulement démontrer que nos adversaires en élisant un gouverneur n'ont pas absolument rien ôté de ce qu'il nous reste la Législature.

LE GOUVERNEUR JOHNSON ET SES AMIS.

Les amis du gouverneur Johnson, désirant lui donner, avant sa sortie du pouvoir, un témoignage de leur estime et de leur haute considération, lui ont adressé une lettre dans laquelle ils l'invitent à un grand repas qu'ils se proposent de donner à son intention. Voici la réponse du gouverneur:

Nlle-Orléans, 17 novembre 1849.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 courant dans laquelle vous m'annoncez que ma retraite prochaine a inspiré à quelques-uns de mes concitoyens de la Nlle-Orléans, appartenant aux deux partis, la pensée de me convier à un banquet dont vous me permettez de désigner l'époque. Lorsque je commençai tout d'abord à exercer les devoirs de ma position, je sentis tout le poids de la responsabilité que j'avais assumée et je résolus fermement de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour rester fidèle aux obligations que m'imposaient la Constitution, et le serment officiel que j'avais prêté solennellement. C'est à mes commettans à juger jusqu'à quel point mes efforts ont été couronnés de succès. Mon administration a été signalée par des embarras extraordinaires; j'ai pu commettre plus d'une erreur à regretter. Les termes flatteurs dont vous vous êtes servis en parlant de mes intentions et de la conduite que j'ai tenue, ne s'effaceront pas de mon souvenir; et je me rappellerai avec orgueil en quittant le pouvoir. Veuillez, messieurs, recevoir l'expression de ma profonde gratitude. J'accepte ... le 24 de ce mois au repas auquel vous avez eu la bonté de m'inviter.

ISAAC JOHNSON.

A MM. Kennedy, Conrey, Fibre, Lewis, Dorsey, Despointe, Christy et autres.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
Transmise à l'Abeille.
Louisville, 20 novembre.
Marché de New-York.

Les [illegible] aux cotons de New York ont éprouvé hier une baisse additionnelle de 1/8 c. Le Upland est coté à 11 c., le Nlle-Orléans à 11 7/8. Il ne s'est traité qu'une petite quantité de balles.
La rente a fléchi.

THÉATRE D'ORLÉANS.
Robert le Diable.

Demain soir, la reprise de *Robert le Diable*, par Mme Prévost, avec Mme Devriès dans le rôle d'Alice. M. ... dans le rôle d'Isabelle ... sera rempli par Mme ... qui s'est empressée d'offrir ses services à la direction avec une bonne grâce dont le public lui saura gré. *Robert le Diable* est un des opéras les plus populaires à la Nouvelle-Orléans. La salle est comble chaque fois que l'on annonce le chef-d'œuvre de Meyerbeer. Aussi nous attendons-nous à voir demain une brillante réunion, rue d'Orléans.

Mme Prévost débute par les grandes partitions: c'est d'un heureux augure pour l'avenir, et la saison dramatique sera brillante, ou nous nous trompons fort. Après *Robert* nous aurons les *Huguenots* et le *Prophète*.

COMMISSION D'EXAMEN.—La Cour Suprême a nommé lundi dernier la commission chargée d'examiner ceux qui se destinent au barreau; elle se compose de MM. Hennen, Watts, Grima, Roselius, Eustis, Seghers et Clark.

LA VÉRITÉ.

Nous avons lu l'autre jour dans le *Franco-Américain* une singulière lettre signée UN LOUISIANAIS. Cette lettre a été également publiée, samedi dernier, en anglais dans le *Delta*. Il y est question de la défaite de M. CHARLES DUFOUR dans la paroisse Plaquemines, et l'auteur de cette communication, pour expliquer l'échec de son candidat, entre dans des détails ... dont nous devons prendre note. Ses ... sont bons à enregistrer. Nous ... avait soin de reproduire sa lettre en entier ... et ... quelques lignes qui s'adressent ... à deux ou trois électeurs de Plaquemines.

PLAQUEMINES, ce 10 nov. 1849.
Messieurs,

Dans la dernière élection ... M. Charles Dufour, ... candidat de ... Il ... qui ... manque à M. Dufour. Sa défaite n'est due qu'aux votes ... reçus dans le collège électoral de la ... L'ancien candidat à la place de shérif ... *Dufour de paroisse de son métier*, naturalisé ... en Angleterre, et jadis ... M. Dufour, (alors shérif) à exhumer les cadavres des personnes assassinées, ayant, ... été un peu rudement traité par le ... par le juge, jura de s'en venger.... Il y a deux forte ... vers le mois ... de grandes réparations ... que l'on y emploie de 80 à 90 ... Irlandais.... Cette année ... arrivés une semaine ... (le croirez-vous, Messieurs?) ... ont été embarqués par ordre de M. ... Les pilotes ne sont pas à ... gens de cœur, ... comme tous les marins. Mais ... grandement exposée.... On ... les oncles des ouvriers des ... guerre de l'Indépendance, ... leurs neveux, quoi... citoyens américains Exp...

... des enfans conduits ... Cependant, le bon sens ... ces derniers refusèrent ... un enfant de quinze ans, conduit à ... M. ... Si que qu'un doute des faits ... il n'aura qu'à demander une ... chez le gouverneur, son au bureau ... et il pourra aisément s'en convaincre ... la liste des votans de la paroisse de Plaquemines avec les retours d'élection au quartier des Buras. Dans cette partie ... de la paroisse, on a essayé de renouveler ... de 1844, à cette époque ou une personne ... et l'ouverture ... il y avait ... dans l'urne 400 suffrages ... et 400 noms inscrits à la barbe à au nez des commissaires trop crédules et trop confians.—Mais ... il y avait un homme déterminé à ... et, quoique sa ruine fût ... la fraude.... cependant, ... des hommes recrutés dans les bas-fonds ... la tache par l'opinion publique ... à voter et votèrent contre ce... J'en appelle à M. *E. Wickersham*, à M. *Charles Lanaux*, à M. *Alexander Grant*....

Si certains intrigans ne quittent pas la paroisse, bientôt nous donnerons des détails circonstanciés sur la manière dont les élections ont eu lieu à Plaquemines, depuis quelques années.

....Des hommes ... rien... voudront insolemment ... toute une population, et lui dire: je vais ... car pas un homme de votre paroisse ... capable de vous y représenter!.... ... Dans une paroisse *anglo-américaine*, pareille turpitude n'a... pu....

Enfin pour aujourd'hui; mais si le système ... pas, je raconterai certaines choses ... trembler certains individus, et pourront ... leur perte....

UN LOUISIANAIS.

GELÉES.—Depuis le 5 de ce mois, la gelée est tombée plusieurs fois dans quelques paroisses de l'Etat. Cette gelée fait le plus grand bien aux cannes qui ne sont pas encore coupées et en augmente le rendement.

RÉAPPARITION DU CHOLÉRA.—Le choléra vient de faire sa réapparition dans l'Etat. Un petit nombre de cas, éclatés dans la paroisse Carroll se sont terminés fatalement. *Le Republican*, journal publié à Lake Providence, exprime l'espoir que la maladie ne prendra pas un caractère épidémique.

GRAND JURY.—Le grand jury s'est réuni hier et a décidé qu'il y avait lieu à poursuivre contre Vincent Cranotick pour crime de faux et émission de billets contrefaits; contre Stewart, Jones et Coleman pour tentative de vol avec effraction. Le grand jury se réunira de nouveau mardi prochain.

INCENDIE DE BATEAUX A VAPEUR.—Le steamer *Ivanhoe*, mouillé dans le port de Cincinnati, a pris feu le 9 de ce mois et a été consumé jusqu'à la ligne de flottaison. Les flammes se sont communiquées à un autre bateau, le *Melodeon*, mais il a pu être sauvé grâce aux efforts des pompiers qui étaient accourus au premier signal sur le lieu du sinistre.

NOUVELLES DU NOUVEAU-MEXIQUE

Les journaux de St-Louis du 12 publient des nouvelles du Nouveau-Mexique d'une date récente et contiennent un récit des combats qui ont eu lieu au Paso, entre nos troupes et les Indiens.

Le major Van Horn à la tête de six compagnies du 3e d'infanterie est arrivé au Paso del Norte le 18 septembre, et le colonel Hays s'est mis aussitôt en mesure de négocier un traité de paix avec les Apaches.

Le 15 août le major Stein a livré bataille aux Apaches. Le combat a duré deux heures et les Indiens ont été forcés de battre en retraite. Nos troupes n'ont pu les poursuivre, car le major Stein était gravement blessé. Les Apaches ont laissé sur le terrain cinq ou six guerriers. Les Américains ont eu de leur côté deux morts et plusieurs blessés.

Le col. Washington est retourné à Santa-Fé le 24 septembre après une absence de 41 jours. L'expédition a eu d'heureux résultats; un traité a été conclu avec les Navajos, la tribu la plus turbulente et la plus dangereuse du Nouveau-Mexique. Ils s'engagent en vertu de ce traité à livrer aux Américains tous les prisonniers qu'ils ont fait. Le pays a été en outre parfaitement exploré par nos officiers, et le lieutenant Simpson croit qu'il est facile, en établissant une nouvelle route, d'abréger de trois à quatre cents milles la distance des Etats-Unis à la Californie.

ALABAMA.—Un second message! C'est cette fois celui du gouverneur de l'Alabama et il est d'une longueur telle que nous l'avons d'abord rejeté avec effroi. Mais, hélas! il faut dévorer ces choses-là, ne fût-ce que pour résumer douze colonnes en autant de lignes.

Nous n'avons pas besoin de dire que le message de M. Chapman ressemble par la forme et par le fond à presque tous les documens de ce genre qui ont déjà été publiés. C'est toujours une revue du passé, une appréciation du présent et un pronostic de l'avenir. Quant aux détails d'administration intérieure, ils abondent et n'offrent guère d'intérêt en dehors de l'Etat dont s'occupe le manifeste officiel.

Les recettes de l'Alabama, pour l'année 1848, ont été de $288,000. Il y avait alors en caisse une balance d'environ $528,000, ce qui portait à $816,000 les ressources actives de l'Etat. Les dépenses pour la même période se sont élevées à $644,000 dont $465,000 destinées à acquitter l'intérêt de la dette publique. A la fin de 1848, il restait en caisse une balance de $172,000. L'actif de cette année se monte à $660,000. Les recettes pour les deux prochaines années sont évaluées à environ $1,000,000 et les dépenses pour la même période à $315,000, ce qui laissera en caisse une balance de près de $700,000 qui pourront être affectées au paiement de l'intérêt de la dette.

Le message se termine par les recommandations d'usage. M. Chapman croit qu'il conviendrait d'encourager les améliorations intérieures et de ne percevoir que les revenus nécessaires aux besoins de l'Etat et au paiement de l'intérêt de la dette.

CONDAMNATION A MORT.—Nous avons publié il y a quelques jours les détails d'un double meurtre commis près de New-Carthage, par des nègres. Leurs victimes étaient un homme d'un âge mûr et un jeune enfant, lesquels se trouvaient alors dans une embarcation amarrée au rivage. Les esclaves d'une habitation voisine sur lesquels planaient de justes soupçons furent aussitôt arrêtés et mis en lieu de sûreté. Ils viennent d'être jugés et six d'entre eux ont été déclarés coupables par le jury. Ils ont dû être pendus le 16 de ce mois.

Chronique Locale.

—Michel Kinney et Ed. Kane ont été envoyés hier, par le recorder Genois, devant la 1re cour de district, sous l'accusation d'avoir assailli Thomas McGee, avec l'intention de le tuer.

SUICIDE.—Le coroner a tenu enquête lundi soir sur le corps d'un Français nommé J. Claude François, qui a mis un à ses jours en se noyant dans le canal Carondelet. Il paraît que le défunt se trouvant légèrement avivé, sortit de chez lui vers 8 heures du soir en disant qu'il allait se noyer dans le Bassin. Un de ses amis qui l'avait suivi parvint d'abord à l'empêcher d'effectuer son projet, cependant en traversant le pont du canal il échappa à sa surveillance et se précipita dans l'eau. Des secours furent immédiatement apportés, mais il était déjà trop tard et il mourut peu d'instans après avoir été sorti du canal.

—Des voleurs se sont introduits lundi soir à bord de la goëlette *Elizabeth* et ont mis le navire à contribution précisément le jour de la fête de sa patronne. Le capitaine qui était absent, vit en rentrant à bord, de la lumière dans la cabine, et avant qu'il ait eu le temps d'appeler du secours, deux hommes en sortirent en se sauvant. Supposant avec raison qu'il avait à faire à des voleurs, il saisit un des malfaiteurs au collet et parvint à le contenir, mais le second s'échappa en emportant une montre en or et différents autres objets. Le prisonnier qui se nomme Bill Lewis a comparu hier devant le recorder Genois et a été envoyé devant la 1re Cour de District.

2E COUR DE DIST.—Les plaidoiries de la mouche No. 1, contre la Compagnie du Gaz, demandant qu'il soit défendu à cette compagnie de décharger des eaux sales dans le bayou St. Jean, ont été commencées hier. Les avocats sont d'une part MM. Preaux, Roselius et Morel, et de l'autre MM. Benjamin et Micou.

3E COUR DE DISTRICT.—Les plaidoiries de l'affaire Wright vs. Williams dans laquelle le premier demande $10,000 de dommages et intérêts pour avoir été faussement accusé de complicité dans le meurtre de Tonnemau qui a eu lieu il y a environ un an, ont été commencées hier et seront continuées aujourd'hui.

—James Byrnes été condamné hier à payer une amende de $10 pour avoir battu une négresse. A défaut de paiement il a été envoyé pour un mois à la maison de travail.

—Thomas Williams a été arrêté hier dans la 1re municipalité, sous l'accusation d'escroquerie.

—Un nommé Wm. Harris se présenta mardi soir à l'hôtel Conti et demanda une chambre; peu après un autre individu connu sous le nom de Smith vint aussi demander un logement au même hôtel. Ce nouveau venu fut placé dans la chambre voisine de celle de Harris. Au milieu de la nuit M. Levis, le propriétaire de l'hôtel, ayant entendu du bruit, se leva et aperçut deux personnes suspectes qui, à son approche, cherchèrent à se cacher sous l'escalier. Il appela immédiatement l'homme de garde et fit arrêter ses deux nouveaux pensionnaires. Une visite eut lieu dans les chambres des prisonniers et dans l'une on trouva des outils dont les voleurs se servent pour ouvrir les portes. Le recorder a envoyé hier les deux industriels devant la 1re cour de district.

LE LOUISIANA.—Le coroner a tenu hier enquête sur le corps d'une des victimes de l'explosion du *Louisiana*, assisté d'un jury nommé à cet effet. Les recherches les plus actives vont être faites et les dépositions relatives à ce sinistre seront reçues tous les jours par le jury spécial.

—On dit que l'élection de M. W. H. Wilder comme membre de la législature sera contestée; ce Monsieur ayant contrairement à la loi envoyé un cartel à L. F. Audrey.

CONSEIL DE LA SECONDE MUNICIPALITÉ.—A la séance d'hier soir, le Conseil a adopté le rapport du comité de finances, imposant une taxe de deux pour cent sur les propriétés de cette Municipalité. Cette taxe sera perçue à dater de l'année prochaine.

ROGNURES DU CORSAIRE.

LA SOUTANE MIRACULEUSE.—M. C...., jeune ecclésiastique fort distrait, attaché à l'église des Blancs-Manteaux, s'en retournait chez lui, après vêpres, un dimanche du mois dernier, lorsqu'arrivé rue du Temple, il fut accosté par une mendiante accompagnée de deux petits enfants.

—Ma pauvre femme, vous vous adressez mal, dit le jeune prêtre, je viens de donner mon dernier sou à un aveugle de ma connaissance.

—Oh! monsieur l'abbé, mettez seulement la main à votre poche; je suis sûre qu'il vous reste encore quelque chose.

—Mais, ma pauvre femme, je n'ai rien, je vous assure.

—Oh! monsieur l'abbé, c'est impossible, vous devez avoir quelques sous; un homme aussi charitable que vous ne sort pas sans penser aux malheureux. Fouillez dans votre poche, je vous en supplie.

Cédant aux obsessions de la mendiante, le bon abbé, pour la convaincre de l'inutilité de sa poursuite, plongea la main dans la poche de sa soutane.

—A moins d'un miracle de la sainte Vierge,...lui dit-il; et comme il allait achever sa phrase il sentit entre ses doigts le contact métallique de trois pièces de cinq francs.

—Mon Dieu! fit-il en se signant, tu as écouté ma prière....Tenez, ma brave femme, ajouta-t-il, ces quinze francs vous appartiennent: la Sainte-Vierge vient de me les envoyer pour vous.

Tout ému du miracle qu'il venait de provoquer, M. C.... rentra à son paroisse pour en faire part à ses supérieurs. Curé, vicaires, diacres et sous-diacres furent bientôt au courant de la bonne nouvelle et la colportèrent dans tout le quartier, qui retentit du bruit de cette miraculeuse aventure.

Enfin, le jour même on allait en soumettre la relation à Mgr. l'archevêque de Paris, celui dans la poche duquel s'était passé le miracle, rencontra un ecclésiastique de ses amis qui était venu officier aux Blancs-Manteaux le dimanche précédent.

—Dites donc, lui dit en riant ce dernier, si ma soutane vous va, gardez-là,—mais vous auriez bien dû me rendre les quinze francs qui se trouvaient dedans.

M. Gustave S...., pour le moment dans une panne républicaine, couché sur le flanc, comme un travailleur le lendemain d'une révolution, se lamentait, hier matin, de ne pas voir revenir son unique pantalon, qu'il avait donné à raccommoder, la veille à une jeune culottière de ses amies.

—J'irais bien chercher mon pantalon, disait-il d'une voix dolente; mais pour cela il faudrait que je l'eusse!

Enfin, vers dix heures, le vêtement tant convoité arriva.

—Y avez-vous fait toutes les réparations nécessaires? demanda-t-il à la jeune fille qui le lui rapportait.

—Toutes celles que réclamait la décence, répondit la naïve enfant; j'ai mis des boutons partout.

—Tiens, dit Gustave, vous saviez que la poche était percée, et vous ne l'avez pas raccommodée?

—J'ai pensé que c'était inutile, fit la grisette d'un ton railleur.

—C'est vrai, ajouta le bohême en soupirant, dans l'état de mes finances, c'eût été une reprise perdue.

Le parterre le plus redoutable de toute la France est celui de quelque petite ville où il se donne une représentation tous les trois mois. Un acteur de mérite et qui avait obtenu quelque succès sur des scènes du second ordre, paraissait dernièrement devant un auditoire qui aurait été désolé de penser comme celui de la grande ville voisine.

L'acteur fut sifflé très largement. Après la représentation, il s'en disait avec humeur.

—Apprenez, monsieur, lui dit un homme d'un certain âge, qu'ici ce n'est pas comme ailleurs: nous avons sifflé Talma!

—S'il en ainsi, reprit l'artiste, en souriant, je vous remercie de ne m'avoir pas applaudi.

Si l'esprit court les rues, il ne passe pas pour hanter les bureaux; voici cependant une anecdote qui tendrait à faire croire qu'il peut éclore parfois au milieu des cartons, sur la poussière malsaine des registres et des cossiers.

Un haut fonctionnaire d'une de nos administrations publiques faisait dernièrement une tournée dans les bureaux de sa *division*. Tout en interrogeant un employé sur ses attributions, il se coupa avec un canif qu'il remuait machinalement entre ses doigts.

—Une toile d'araignée, vite, une toile d'araignée! dit le chef qui l'accompagnait, à la vue du sang de son supérieur.

Chacun se mit aussitôt en campagne pour chercher le topique demandé, mais vainement, car les garçons de bureaux, prévenus de la visite du haut personnage, avaient promené la tête-de-loup dans les coins les plus secrets du bâtiment.

Survient enfin un jeune surnuméraire, qui plus heureux que ses collègues, rapportait triomphalement une toile d'araignée magnifique.

—Où diable avez-vous trouvé cela, mon petit? lui demanda le chef du bureau, du haut de sa grandeur.

—Monsieur, sur votre encrier, répondit l'adolescent avec une feinte naïveté.

On devine la confusion du chef et la joie des commis, à ce mot; mais ce qui étonnera peut-être, c'est que le chef de division, en homme d'esprit qu'il est, a voulu dit-on récompenser le jeune auteur de cette franche repartie en lui faisant donner douze cents francs d'appointements.

L'EMPEREUR SOULOUQUE.—TOUSSAINT LOUVERTURE.

Ce que nous voulons pour les colonies, c'est la liberté féconde, intelligente qui assure le bonheur de tous; ce que nous repoussons de toutes nos forces, c'est cette démagogie sauvage, insensée, qui a dit à la reine des Antilles: Au nom de la liberté, de l'égalité, tu ne produiras que des ronces et des épines. Quel Eldorado que cette terre promise, qui, chaque année, donnait 752 millions de produits et de mouvement d'affaires! 700,000 travailleurs suffisaient à cette étonnante production. Au nom de la philanthropie, toutes ces richesses ont été anéanties, et la source semble à jamais tarie.

Savez-vous ce qui pourrait la raviver? Au lieu de cet empereur à la couronne de carton doré, mettez un Toussaint-Louverture qui dédaigna d'être roi, et ce riche pays reprendra son ancienne splendeur. A celui que la postérité n'hésita pas à mettre au rang des grands hommes du siècle dernier, c'est à peine si les biographies ont donné quelques lignes; mais aux yeux de l'histoire impartiale et de la philosophie, la mort de Toussaint-Louverture, comme faute, n'est pas moins à déplorer, bien qu'à un autre titre, que celle du duc d'Enghien. Le noir qui parvint au pouvoir suprême, avait fait ses preuves comme soldat, comme législateur et comme homme d'Etat. Le châtiment de cet attentat au droit des gens ne se fit pas attendre. A peine les débris d'une armée de 40 mille hommes, l'élite des soldats de la France, eurent-ils fui un climat dévorant et un ennemi exaspéré, que Dessalines faisait massacrer tous les Français restés à Haïti. Le nombre s'en était considérablement augmenté par les perfides promesses de protection qu'il avait répandues de toutes parts pour multiplier ses victimes. Toussaint, captif au fort de Joux, aurait occupé la place de Dessalines, pas un blanc n'eût péri. Tous auraient été sauvés et protégés comme des agents de civilisation. Au temps de sa toute puissance, ce chef intelligent avait appelé à lui tous les colons que l'ouragan révolutionnaire tenait dispersés au loin.

Pour assurer à la France la riche possession de cette colonie, il aurait suffi de confirmer à Toussaint un pouvoir qu'on ne pouvait plus lui disputer. Les fautes des gouvernements coûtent quelquefois bien cher à l'humanité.

De ces noirs libérés, qui ne savaient ni lire ni écrire, Toussaint n'aurait certes pas fait des législateurs, des jurisconsultes; tant d'absurdité ne pouvait germer que dans les cerveaux malades de certains hommes de Février. Rien ne s'opposait à ce que notre République eût pour président un de ces congos abrutis qui ne sauraient distinguer leur droite de leur gauche. L'œuvre eût été complète. La fortune aurait bien dû ne pas épargner cette dérision aux choses humaines. Esprit net, positif, dédaigneux des utopies, Toussaint disait: "La liberté n'est pas l'oisiveté; l'ennemi à combattre, c'est la paresse."

Chose merveilleuse! ce noir qui parvint par son mérite au rang suprême ne connut jamais l'enivrement de la grandeur. Quand les Anglais, voulant s'assurer le commerce de la colonie, lui offrirent de le reconnaître pour roi, il répondit avec fierté: "S'il me plaisait de me faire roi, il m'importerait peu d'être reconnu par vous." Tout entier aux affaires publiques, infatigable, tempérant, donnant à peine deux heures au sommeil, il voulait tout voir par lui-même.

Chez Toussaint, le bon sens, l'esprit naturel, un aspect plus merveilleux suppléaient à l'instruction. Son entrevue avec le général Leclerc, le jour où il fit sa soumission, eut quelque chose de chevaleresque. Leclerc, lui présentant affectueusement la main, dit avec gaîté: "Général, vous avez bien fait de vous soumettre, car enfin où auriez-vous pris des armes?—Général, j'aurais pris les vôtres," dit Toussaint, en lui touchant le pommeau de l'épée. Le deux généraux s'embrassèrent, et ce bon accord fit naître des espérances qui furent trop tôt déçues.

Présenté à Mme Leclerc, l'homme noir baisa cette main modèle qui a été moulée et que l'on voit dans tous les ateliers d'artistes.

Toussaint aussi cueillait des myrthes; sans préjugés, il ne croyait pas déroger en aimant la peau blanche. Quand l'armée débarqua, une cassette richement ornée tomba aux mains de quelques jeunes gens qui en publièrent aussitôt les amoureux mystères. Le général Boudet, informé de ce scandale, fit rechercher les lettres et les brûla. Une tendre missive adressée à l'homme d'ébène, finissait ainsi: "Cent baisers sur ta bouche de rose." Peu présomptueux, Toussaint payait mal ces cajoleries dont il n'était pas dupe. Peu après, la jeune et jolie femme auteur de cette lettre repoussait les hommages du plus beau général de l'armée, Debelle, qui lui disait: "Cruelle! au moins laissez-moi l'espérance d'être traité comme un nègre."

Toussaint aimait la décence; il y ramenait volontiers ceux qui s'en écartaient. Abordé un matin par une solliciteuse qui avait mis au jour de puissants moyens de séduction, il lui présenta une épingle en détournant la tête.

Savez-vous ce qui a perdu Toussaint? Un calembour. C'est moins encore que le grain de sable dans la vessie de Cromwell. Quand l'épidémie eut décimé notre armée, le conspirateur, retiré sur une habitation, écrivait au Cap, à un de ses aides de-camp: "Bon courage, la *Providence* est pour nous." L'hôpital de la ville portait ce nom, et en ce moment sept mille malade expirants laissaient le Cap sans garnison. La lettre fut interceptée, l'aide-de-camp fusillé, et Toussaint s'en fut expier, à bord du vaisseau le *Héros*, le tort d'avoir fait un calembour sur la Providence.

On ne peut malheureusement espérer que l'*empereur* Soulouque prenne pour modèle celui qui n'a pas eu besoin d'une couronne de carton doré pour être un grand homme. Haïti, sans cela, pourrait recouvrer son ancienne splendeur.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI SOIR, 20 NOVEMBRE 1849.

Le marché au coton est toujours très plat; les ventes de la journée n'ont été que de 1,000 balles à des cours à la baisse.

La demande de sucre est modérée; environ 400 boucauts ont changé de mains aux anciens prix. 100 barils de mélasse ont été vendus à 20 cts le gallon.

Le marché à la farine n'a pas varié; les ventes sont peu considérables. Quelques lots de maïs ont été vendus à 50 cts le boisseau.

Les provisions sont les mêmes; les transactions sont modérées.

Le whiskey vaut 22 à 22¼ cts le gallon.

Le change et le fret sont dans les mêmes conditions.

PERDU OU EGARE—Le certificat No 728, pour deux actions de la presse à coton de la Levée, délivrés le 17 août 1849, sous le nom de M. F. Rouch. Le public est prévenu que les demandes pour obtenir un nouveau certificat pour lesdites actions ont été faites. 17nov—6sem—1pe

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'Outre-tombe

JE RÉUNIS AUTOUR DE MOI MES ANCIENS ADVERSAIRES.—MON PUBLIC EST CHANGÉ.

Paris avait vu ses dernières fêtes: l'époque d'indulgence, de réconciliation, de faveur, était passée: la triste vérité restait seule devant nous.

Lorsque, en 1820, la censure mit fin au *Conservateur*, je ne m'attendais guère à recommencer sept ans après la même polémique sous une autre forme et par le moyen d'une autre presse. Les hommes qui combattaient avec moi dans le *Conservateur* réclamaient comme moi la liberté de penser et d'écrire; ils étaient dans l'opposition comme moi, dans la disgrâce comme moi, et ils se disaient mes amis. Arrivés au pouvoir en 1820, encore plus par mes travaux que par les leurs, ils se tournèrent contre la liberté de la presse: de persécutés, ils devinrent persécuteurs; ils cessèrent d'être et de se dire mes amis, ils soutinrent que la licence de la presse n'avait commencé que le 6 de juin 1824, jour de mon renvoi du ministère. Leur mémoire était courte: s'ils avaient relu les opinions qu'ils prononcèrent, les articles qu'ils écrivirent contre un autre ministère et pour la liberté de la presse, ils auraient été obligés de convenir qu'ils étaient au moins en 1818 et 1819 les sous-chefs de la licence.

D'un autre côté, mes anciens adversaires se rapprochèrent de moi. J'essayai de rattacher les partisans de l'indépendance à la royauté légitime, avec plus de fruit que je ne ralliai à la Charte les serviteurs du trône et de l'autel. Mon public avait changé. J'étais obligé d'avertir le gouvernement des dangers de l'absolutisme, après l'avoir prémuni contre l'entraînement populaire. Accoutumé à respecter mes lecteurs, je ne leur livrai pas une ligne que je ne l'eusse écrite avec tout le soin dont j'étais capable: tel de ces opuscules d'un jour m'a coûté plus de peine, proportion gardée, que les plus longs ouvrages sortis de ma plume. Ma vie était incroyablement remplie. L'honneur et mon pays me rappelèrent sur le champ de bataille. J'étais arrivé à l'âge où les hommes ont besoin de repos; mais si j'avais jugé de mes années par la haine toujours croissante que m'inspiraient l'oppression et la bassesse, j'aurais pu me croire rajeuni.

Je réunis autour de moi une société d'écrivains pour donner de l'ensemble à mes combats. Il y avait parmi eux des pairs, des députés, des magistrats, de jeunes auteurs commençant leur carrière. Arrivèrent chez moi MM. de Montalivet, Salvandy, Duvergier de Hauranne, bien d'autres qui furent mes écoliers, et qui débitent aujourd'hui, comme choses nouvelles sur la monarchie représentative, des choses que je leur ai apprises et qui sont à toutes les pages de mes écrits. M. de Montalivet est devenu ministre de l'intérieur et favori de Philippe; les hommes qui aiment à suivre les variations d'une des mes trouveront ce billet assez curieux:

"Monsieur le vicomte,

"J'ai l'honneur de vous envoyer le relevé des erreurs que j'avais trouvées dans le tableau de jugemens en Cour royale qui vous a été communiqué. Je les ai vérifiées encore, et je crois pouvoir répondre de l'exactitude de la liste ci-jointe.

"Daignez, monsieur le vicomte, agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

"Votre bien dévoué collègue
"et sincère admirateur,
"MONTALIVET."

Cela n'a pas empêché mon *respectueux collègue et sincère admirateur*, M. le comte de Montalivet, en son temps le grand partisan de la liberté de la presse, de m'avoir fait entrer comme facteur de cette liberté dans la geôle de M. Gisquet.

De ma nouvelle polémique qui dura cinq ans, mais qui finit par trop naître, un abrégé fera connaître la force des idées contre les faits appuyés même du pouvoir. Je fus renversé le 6 juin 1824; le 21 j'étais descendu dans l'arène; j'y restai jusqu'au 15 décembre 1826: j'y entrai seul, dépouillé et nu, et j'en sortis victorieux. C'est de l'histoire que je fais ici, en faisant l'extrait des argumens que j'employai.

EXTRAIT DE MA POLÉMIQUE APRÈS MA CHUTE.

"Nous avons eu le courage et l'honneur de faire une guerre dangereuse en présence de la liberté de la presse, et c'était la première fois que ce noble spectacle était donné à la monarchie. Nous nous sommes vite repentis de notre loyauté. Nous avions bravé les journaux lorsqu'ils ne pouvaient nuire qu'au succès de nos soldats et de nos capitaines, il a fallu les asservir lorsqu'ils ont osé parler des commis et des ministres.

"Si ceux qui administrent l'Etat semblent complètement ignorer le génie de la France dans les choses sérieuses, ils n'y sont pas moins étrangers dans ces choses de grâces et d'ornements qui se mêlent, pour l'embellir, à la vie des nations civilisées.

"Les largesses que le gouvernement légitime répand sur les arts surpassent les secours que leur accordait le gouvernement usurpateur; mais comment sont-elles départies? Vouée à l'oubli par nature et par goût, les dispensateurs de ces largesses paraissent avoir de l'antipathie pour la renommée; leur obscurité est si invincible, qu'en approchant des lumières ils les font pâlir; on dirait qu'ils versent l'argent sur les arts pour les éteindre, comme sur nos libertés pour les étouffer.

"Encore si la machine étroite dans laquelle on met la France a la gêne ressemblait à ces modèles achevés que l'on examine à la loupe dans le cabinet des amateurs, la délicatesse de cette curiosité pourrait intéresser un moment; mais point: c'est une petite chose mal faite.

"Nous avons dit que le système suivi aujourd'hui par l'administration blesse le génie de la France: nous allons essayer de prouver qu'il méconnaît également l'esprit de nos institutions.

"La monarchie s'est rétablie sans efforts en France, parce qu'elle est forte de toute notre histoire, parce que la couronne est portée par une famille qui a presque vu naître la nation, qu'elle a formée, civilisée, qui lui a donné toutes ses libertés, qu'elle a rendue immortelle; mais le temps a réduit cette monarchie à ce qu'elle a de réel. L'âge des fictions est passé en politique; on ne peut plus avoir un gouvernement d'adoration, de culte et de mystère: chacun connaît ses droits; rien n'est possible hors des limites de la raison; et jusqu'à la faveur, dernière illusion des monarchies absolues, tout est pesé, tout est apprécié aujourd'hui.

"Ne nous y trompons pas; une nouvelle ère commence pour les nations; sera-t-elle plus heureuse? La Providence le sait. Quant à nous, il ne nous est donné que de nous préparer aux événemens de l'avenir. Ne nous figurons pas que nous puissions rétrograder: il n'y a de salut pour nous que dans la Charte.

"La monarchie constitutionnelle n'est point née parmi nous d'un système écrit, bien qu'elle ait un Code imprimé; elle est fille du temps et des événemens, comme l'ancienne monarchie de nos pères.

"Pourquoi la liberté ne se maintiendrait-elle pas dans l'édifice élevé par le despotisme et où il a laissé des traces? La victoire, pour ainsi dire encore parée des trois couleurs, s'est réfugiée dans la tente du duc d'Angoulême; la légitimité habite le Louvre, bien qu'on y voie encore des aigles.

"Dans une monarchie constitutionnelle, on respecte les libertés publiques; on les considère comme la sauvegarde du monarque, du peuple et des lois.

"Nous entendons autrement le gouvernement représentatif. On forme une compagnie (on dit même deux compagnies rivales, car il faut de la concurrence) pour corrompre des journaux à prix d'argent. On ne craint pas de soutenir des procès scandaleux contre des propriétaires qui n'ont pas voulu se vendre; on voudrait les forcer à subir le mépris par arrêt des tribunaux. Les hommes d'honneur répugnent au métier, on enrôle, pour soutenir un ministère royaliste, des libellistes qui ont poursuivi la famille royale de leurs calomnies. On recrute tout ce qui a servi dans l'ancienne police et dans l'antichambre impériale; comme chez nos voisins, lorsqu'on veut se procurer des matelots, on fait la presse dans les tavernes et les lieux suspects. Ces chiourmes d'écrivains libres sont embarquées dans cinq ou six journaux achetés, et ce qu'ils disent s'appelle l'*opinion publique* chez les ministres."

Voilà, très en abrégé, et peut-être encore trop longuement, un *spécimen* de ma polémique dans mes brochures et dans le *Journal des Débats*: on y retrouve tous les principes que l'on proclame aujourd'hui.

CHATEAUBRIAND.
(*A continuer.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamer Mary, Machin, pr Apalachicola.
Atlantic, Oglesby, pr St Louis.
Gen Hamer, Boardman, pr Pensacola.
Navire Waban, Williams, pr Liverpool.
Goelette Geneva, Walling, pr Pensacola.
Sylvester Gesner, Rowe, pr Tampa Bay.
Jovan Fernando, Ascona, pr Tabasco.

—ARRIVÉS.—

Navire United States, Robinson, de New York.
Goelette Powhattan, Caro, de Pensacola.

—STEAMERS.—

Moudiana, Larose, de Pointe-à-la Hache.
Shamrock, Hall, de la Rivière Rouge.
Chalmette, Thompson, de Bayou Goula.
Diadem, Coles, de Cincinnati.
Princess, Faircald, de Bayou Sara.
Anna, Hinkley, de Washington.
Eliska, Landry, de Bâton Rouge.
Rio Grande, Gordon, de Shreveport.
Peytona, Shalcross, de Louisville.
Connecticut, Price, de St Louis.

—MEMORANDA.—

Le steamer Connecticut, parti de St Louis le 12 courant, rapporte que les steamers Sultana, St Louis, Kansas et Nec Plus Ultra, étaient en chargement pour la Nlle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
Caledonia, pour Boston............le 10 Novembre
D'AMÉRIQUE.
Caledonia, de Boston..............le 5 Décembre

MACARONI ET VERMICELLE—400 caisses d'Italie, à vendre par O. VALETON & CO, 16nov 26, Tchoupitoulas

VINAIGRE FRANÇAIS—200 barils en débarquement de la barque Mandaris, de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & CO, 16nov 26, Tchoupitoulas

Arrêtez le voleur.

IL a été volé au cabinet de lecture de la Bourse des Marchands, les ouvrages suivants: Don Tu Deo, Christoval, une Visite de la Reine Hortense, le Testament de M. Chauvelin, et les trois Visites. Le voleur a probablement pris ces ouvrages pour en faire hommage à une dame; la personne à qui ils seraient présentés pourra les reconnaître à l'estampille de la 1re page.
Secrétariat de la Bourse des Marchands.
21nov—3

MARCHANDISES FINES ET COMMUNES EN LAINAGE.

LE soussigné appelle l'attention des acheteurs à son stock de MARCHANDISES en LAINAGE, dont il ne mentionne ici que quelques-unes, à savoir: DRAPS et CASIMIRS, de qualités medium et communes, comprenant toutes les nuances des fabriques françaises, belges, anglaises et américaines. Aussi:—Tweeds tout laine et moitié laine; satinets, merinos, casimirs, Jeans du Kentucky; flanelle Domet et tout laine; ouate en laine, chaîle en laine; superbes cachemires tout laine, idem laine et merinos; kersey épais en laine, linseys à carreaux, Lindseys et Twills du Kentucky.
21 nov J. H. PALMER, 56, rue Gravier.

Bonne occasion.

A VENDRE—Un superbe CHALE long 8/4, pur cachemire français; et un très bon PIANO (picolo), de Bernhardi, facteur du roi. S'adresser No 274, rue Conti. 21 nov

Beau Terrain à Vendre.

UN beau et spacieux TERRAIN dans la 3me Municipalité, mesurant 24 pieds 11 pouces, ligne de face au Chemin Public, 32 pieds 11 pouces face à la rue Moreau, sur une profondeur de 231 pieds 1 pouce et 3 lignes sur la limite du terrain de M. E. Fauré, et 231 pieds et 4 pouces sur la limite du celui de M. J. B. Vignié, le tout mesure américaine, conformément au plan fait par Th. Pilie le 2 avril 1837 et déposé au greffe de Théodore Seghers, avec droit à la bâtisse.
Si ce terrain n'est pas vendu à l'amiable, d'ici au 29 novembre courant, il sera vendu à l'enchère, à midi, à la Bourse St-Louis, par M. Norbert Vignié, payable un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, billets endossés et hypothéqués. L'acte de vente par Achille Chiapella, aux frais de l'acquéreur.
S'adresser à A. & Z. CAVELIER.
21 nov—24, 28—t29

SUCCESSION DE PIERRE BRAQUET.

TOUTES personnes intéressées sont prévenues que le soussigné a été nommé curateur de la succession de feu Pierre Braquet. Les personnes qui doivent à la dite succession sont invitées de payer immédiatement, et celles qui ont des réclamations contre la dite succession sont requises de les présenter avec les titres, ou elles seront rayées du tableau.
MARCELLIN GILLIS, curateur.
Trinité, La. 16 novembre 1849 21nov—4fips

A VENDRE en magasin par F. BOUMIER, rue St Louis, No. 20,
150 caisses curaçao, divers formats;
150 do marasquin do
50 do eau verte stomachique;
50 do absinthe de Yersin & Lecoultre;
150 do do diverses marques;
150 paniers guignolet;
500 do anisette, diverses marques;
50 caisses eau de vie de Dantzick;
25 do kirsch-Wasser;
50 paniers champagne, diverses marques;
75 futailles cognac do do
30 barils whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon,
25 barils vin blanc,
100 caisses liqueurs communes,
100 do do surfine;
100 do do superfine,
100 do do extrafine, bouteilles gravées;
5 barils peach-brandy;
5 do cherry do
Madère, Porto, Bitter, Peppermint, Anisettes en barils, &c. &c. 21nov

CARTONNAGES—4 caisses cartonnages fantaisies, assortiment varié, boites riches, corbeilles satin et velours, cabas, valises, nécessaires, corbeilles, &c., reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, 21 nov—3 20, Vieille Levée.

INSTITUT
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Polyglotte, Littéraire, Scientifique et Artistique.

L'INSTITUT de la Nouvelle-Orléans a pour but de propager et de populariser l'étude et l'enseignement des langues, de la littérature, des sciences, et des beaux-arts. On y professera des cours supérieurs et des cours élémentaires.
Dès le premier décembre, les cours élémentaires seront en pleine activité.
Anglais.—Tous les mardis, jeudis et samedis de 7 à 8 heures du soir.
Français.—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 7 à 8 heures du soir.
Espagnol.—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 8 1/2 à 9 1/2 heures du soir.
Italien.—Tous les mardis, jeudis et samedis de 6 à 7 heures du soir.
Allemand.—Tous les mardis, jeudis et samedis de 5 à 6 heures du soir.
Langues mortes, latin et grec.—Tous les lundis, mercredis et vendredis.
Mathématiques.—Tous les mardis, jeudis et samedis.
Dessin et Peinture.
Musique vocale.
Musique instrumentale.
Histoire et Géographie.
Prix de chaque cours:
Par mois $6 (payables d'avance.
Par trimestre $15 (payables d'avance.
Des cours supérieurs (*Lectures*) seront ouverts dès que la société aura trouvé un local convenable. L'Institut de la Nouvelle-Orléans s'est assuré déjà le concours des professeurs dont les noms suivent:
MM. E. BAYER, L. DUPAC, F. PINCE, B. F. FLANDERS, P. A. GIAMANCHI, J. GOMEZ, qui prendra des arrangements particuliers avec les élèves qui voudront suivre plusieurs cours.
Le local de l'Institut sera incessamment placé sur les confins des 1re et 2de municipalités.
En attendant, on peut s'inscrire pour suivre les cours et prendre de plus amples renseignements au siége momentané de la Société, passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, au Cabinet de Lecture, à toute heure de la journée, mais plus spécialement de midi et demi ou trois heures P. M. et tous les soirs de 6 à 7 heures.
N. B.—Pour les leçons particulières, soit dans le local de l'Institut, soit dans les familles, soit dans les Colléges de jeunes gens ou institutions de jeunes demoiselles, on peut s'adresser en toute confiance au siége de la Société. 20 nov—1 an

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant autrefois sous la raison Strowsberg & Nelgh est dissoute d'un commun accord. H. H. STROWSBERG, N. M. NELGH.
Par procuration, THOMAS C. PAYAN & Co.
19 nov—6

CHARBON.

ATTENDU le prix élevé de la commission pour la collection des comptes, nous soussignés MARCHANDS DE CHARBON à la Nouvelle-Orléans, informons le public qu'à dater de ce jour nous ne livrerons du charbon que lorsqu'il aura été payé comptant et d'avance.
S. W. Thompson & Co., A. L. Kennedy,
J. C. Stenon, J. Lanusse,
Mortimer Turner, D. F. Dovoran,
W. D. Veaux, J. C. Labatt,
McHeau Willard & Co., John Rid,
Wills, Nemick & Co., John Wolf,
M. Wilder.
3 nov—1m 3pa.

Bureau d'Assurance Mutuelle de la Compagnie du Soleil.
Nlle-Orléans, 19 novembre 1849.

LE soussigné soumet aux personnes intéressées l'état suivant des affaires de la Compagnie du 8 de il jusqu'au 4 du mois dernier. Cette compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques de mer et des fleuves, à son bureau, encoignure Camp et Commune.
I. MATCHEWS Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU SOLEIL,
New-York 1er novembre 1849.

L'état suivant des affaires de cette compagnie est publié conformément à l'article 10 de l'acte de son incorporation.

Primes sur les assurances non compris dans le tableau du 4 octobre 1848,		$835,546 50
Primes reçus pour l'année finissant le 4 octobre 1849 pour assurances maritimes,	$941,812 09	
Do sur la navigation des fleuves,	87,950 41	
Do sur l'incendie,	230,453 37	$1,309,315 86
		$1,345,062 36
Primes gagnées pendant l'année ci-dessus,		1,211,158 50
Moins les primes remboursées,		46,956 31
		1,814,202 19
Primes, net produit,		
Pertes pendant le même temps sur les assurances maritimes	515,342 60	
Do sur la navigation des fleuves,	30,165 23	
Do sur l'incendie,	112,001 53	
		$667,109 36
R anouvellement d'assurances pend. l'année,	98,961 09	
Dépenses,	27,763 50	$743,833 96
Profit net pour 1849,		$1,070,368 23
Les profits de la compagnie depuis le 4 octobre 1841 jusqu'au 4 octobre 1848, pour lequel le montant a été émis en bons, est de		$979,198 50
Bénéfices du 4 octobre 1848 au 4 octobre 1849		430,368 23
		$1,409,566 73
Certificats des années 1842, 43, 44 payés		129,854 50
Net profit au 4 octobre 1849		$1,279,708 23
L'acte de la compagnie au 4 oct 1849 était comme suit:		
Bons et hypothèques		$378,285 10
Bons des E. Unis, Bons de la ville de N-York et prêts sur des actions		584,400 00
Espèces		110,260 00
Intérêts dus sur bons hypothèques et prêts		19 659 32
Billets à recevoir		665,009 85
Primes à collecter, coupons de la Comp. d'Assurance Mutuelle		8,095 45
		$1,765,973 30

Le Conseil d'Administration a déclaré aujourd'hui un dividende de TRENTE-SIX POUR CENT sur les bénéfices de l'année finissant le 4 octobre 1849 pour lesquels des certificats seront émis le 1er janvier prochain et jours suivans. Aussi un dividende de six pour cent comptant sur les coupons émis qui ne sont payables le même jour et jours suivans.
L'administration a de plus résolu que les certificats des profits émis pour l'année 1846 seront rachetés et payés aux détenteurs ou à leurs représentants légaux, à partir de 1er janvier prochain, époque à laquelle l'intérêt cessera d'être payé.
Par ordre de la direction,
16 nov JOHN WHITEHEAD, Secrétaire.

NOUS sommes arrivés à l'époque de l'année où les personnes qui possèdent une belle écriture peuvent facilement obtenir de l'emploi. Celles qui n'auraient pas cette connaissance pourront l'obtenir en peu de leçons en s'adressant à l'ACADÉMIE D'ÉCRITURE DE DOLBEAR, 20 rue de Chartres. Heures des classes: de 9 heures à 11 heu res A. M., et de 4 heures à 5 heures P. M. Une classe est également ouverte à mon domicile de 7 à 8 heures A. M.
Plumes en or de Dobear, à vendre par
RUFUS DOLBEAR,
3oct 20 rue de Chartres

EN déchargement du navire Hanna, de Bordeaux: 160 caisses vin rouge St-Estèphe, 10 quarts de pipes extra old Cognac de la marque P. F. Hyacnen, à vendre par V & E MAIGNAN,
19 nov 85 et 87 rue St Louis

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR.
Rue de la Vieille Levée No 20.
13 sept—1an

QUARTIER GENERAL,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, le 20 novembre 1849.
ORDRES SPÉCIAUX NO 5.
Les officiers de ligne du 2d bataillon d'infanterie légère de la Légion, devront se réunir à l'arsenal Lundi 26 du courant, à quatre heures précises de l'après midi, afin de procéder à l'élection d'un Major, en remplacement de lui dit bataillon en remplacement du Major Fiamas, décédé.
Le scrutin restera ouvert jusqu'à cinq heures de l'après midi et sera présidé par l'Inspecteur de Brigade, le Major Charry, assisté des Lieutenants Hunton et Girard, inspecteurs.
20 nov D. AUGUSTIN, Maj.-Général.

M. DEVRIÈS,

PREMIER prix du Conservatoire de Bruxelles et élève des maîtres célèbres Bordogni et Geraldi, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chant français, italien et allemand aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
S'adresser à M. DEVRIÈS, Rue Bourbon, encoignure St Pierre, au Premier. 20nov—1m

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—NOVEMBRE 1849

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent les personnes dont les noms suivent:

Alequat, Mlle	Jardin, Pierson
Amar, Vincent	Jacob, Louis
Boutroux,	Keller, Bastien
Braconnet, Louis Félix	Lefort, Victor
Bessin, François	Legrand,
Barau Etienne	Leveillé, Emile Désiré
Blanc, Baptiste	Lemet, Antoine
Brunet, Sévère Isidore	Lefebvre, Hypolite
Billet, Antoine	Levasseur, Mme née Le blond
Clofray, Henry	
Cronier, François	Lafont Mme Vve
Comte, Joseph	Loret, Louis
Chauvelier, Anne Mlle	Martin, Pierre Antoine
Ducau, Jean	Marchand, François
Dupont, Auguste	Malmaison, Jean Victor
Dun, Théodore	Noël, Louis Jacques
Danbroche, Le Etienne	Ottin,
Ducher-Menil, Louis J.	Paquet, Alexandre
Eud, Adolphe	Pigot, Joseph Auguste
Feray, Eugène	Reswaber, Antoine
Faure, Mme née Mathieu	Robert, Vve née Thomel
	Raymond, Charles
Griveau, Jn Pre	Robert, Mme Vve née Tené
Guisset, André	
Goubenaul, François Adolphe	Rolin, Auguste
	Rayeau,
Guery, Henry	Remy Louis Henry
Gobbe, Eug. Guillaume	Rolfier, Auguste
Gervoise, Mlle	Sampitie, Alphonse
Gilles, père et fils	Sarrante, Pierre
Gorflet, Victor	Sicard, Pierre
Hemard,	Valie, Jules
Honorine, Mlle	Varzenaigre Denis

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 20 nov

B. TATOUT & CO,
Ancienne Maison Tatout Frères,
(161) RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE.

LES soussignés appellent l'attention de leurs amis et de leur ancienne et nombreuse clientelle dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour, de vouloir bien venir visiter les marchandises qu'ils reçoivent par les derniers arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, qu'ils vendront à très bas prix, savoir:
Bas blancs pour dames, fins et ordinaires,
Do do écru mêlés et noirs,
Do pour fillette, assorties 6/7,
Chaussettes pour homme, blanches, écrues et mêlées,
Mouchoirs, façon Madras et autres,
Fil Alsacien et Persan en bobines, blanc etc.
Fil patente par livres et glace,
Ficelle et coton à lampes,
Capoules, diverses qualités,
Mitaine ... fantaisie,
Tabatières, nouveau genre,
Peignes de ... buffle, façon buffle et autres,
Do ... buffle et écaille,
Do à papillotte, do do,
Do ... ivoire,
Cartes à jouer à 4 & 3 têtes,
Papier à lettre et à écolier,
Crayons et plumes acier,
Boutons en nacre assortis,
Do pour pantalons noirs et blancs,
Boites aux poupes,
Poudre parfumée et de riz,
Savon Marly et autres,
Crême de Pêche et extraits assortis,
Eau de Cologne, diverses grandeurs,
Galon français, assortis de Nos,
Aiguilles Worlen et autres,
Lacets ferrés pour souliers,
Do do en noir pour bottines,
Do do do pour corsets,
Baleines assorties pour robe,
Mécaniques à grilets,
Couteaux et ciseaux assortis,
Anneaux de rideaux do,
Poupées en pâte, de cuir et autres,
Ardoises assorties de Nos,
Allumettes, ...,
Couverts en fer ... etc., etc.
Ainsi qu'une grande variété d'autres articles que l'on peut constamment se procurer chez
B. TATOUT & CO,
Ancienne Maison Tatout Frères,
20nov 161, Rue de Chartres, encoig. Toulouse

LEÇONS DE GUITARE.
F. KIRCHNER, chez M. Mayer,
No. 3, rue du Camp, ou 44, rue Royale.

F. KIRCHNER, professeur de Guitare, offre ses services aux dames et messieurs de la ville, qui désireraient apprendre cet instrument. Par sa méthode on peut, en peu de temps, devenir un guitariste habile. 20nov—1m

MAISON DELOUVRE,
Rue Royale, 141.

ON DEMANDE plusieurs OUVRIÈRES en modes. 20nov—6f

LE soussigné anciennement coupeur chez M. Cottreau, prévient le public et ses amis en particulier, qu'il vient d'ouvrir pour son propre compte un magasin de tailleur, au No. 10, rue Bienville, près de la Vieille Levée. S. PIGOTTE.
20nov—3f

AVIS.—Les soussignés, commissaires pour la distribution des fonds des pauvres d'Henderson, pour être répartie entre les pauvres de la paroisse d'Orléans donnent par le présent avis, qu'ils sont prêts à faire la dite répartition.
Des applications accompagnées de témoignages et recommandations écrites devront être adressées à l'un des soussignés:
J. A. MAYBIN, 45, rue de la Douane.
Dr. J. H. LEWIS, rue d'Esplanade, face la Monnaie.
L. SPRING, 14, Exchange alley. 20nov—1m

E. CHAPMAN,
52, rue Tchoupitoulas (près Poydras.)
MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN.
LES ORDRES SONT PROMPTEMENT REMPLIS.
Références: J. & R. GEDDES, G. A. PYNCHON.
20nov—1an.

Magasin de Fourrage

LE soussigné a toujours en main un approvisionnement de Foin, Maïs, Avoine, Son, Grains de lin, Riz de la Caroline, Foin vache, &c. &c.
Il sollicite respectueusement la clientelle des marchands qui ont des ordres à remplir pour la Campagne. E. CHAPMAN,
20nov 52, rue Tchoupitoulas

MAIS—100 sacs maïs choix blanc, pour plantation, à vendre par E. CHAPMAN,
20nov 52, Tchoupitoulas.

CHAUX DE L'OUEST—700 barils, à vendre à bas prix, par E. CHAPMAN, 52 Tchoupitoulas.
20nov

GRAINES D'AVOINE égyptienne et St Louis, à vendre par E. CHAPMAN,
20nov 52, Tchoupitoulas.

FOIN ET SON—En quantités à la convenance des acheteurs, à vendre par
E. CHAPMAN, 52, Tchoupitoulas.
20nov

CHAUX A SUCRE—300 barils extra de Genevieve et autres marques, à vendre en boucauts ou barils, par BLOIS & PORTIER,
20nov 91, rue des Magasins.

CHAUX DE THOMASTON.—1000 barriques chaux de Thomaston, en débarquement et à vendre par BLOIS & PORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—25,000 briques à feu, de Liverpool, à vendre par
BLOIS & PORTIER.
20nov 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—30,000 briques à feu de Pensacole, à vendre par
BLOIS & PORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

CIMENT—350 barils ciment hydraulique de Neward & Rosendall et Nelson & Brown à vendre par BLOIS & PORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—150 barils plâtre calciné de différentes marques, à vendre par
BLOIS & PORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

FROMAGE DE GRUYÈRE—Quarante meules de fromage de Gruyère, d'une qualité supérieure, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
20nov enc. Royale et Conti

BOUTEILLES VIDES—100 paniers de 100 bouteilles chaque, de 22 onces, en magasin et à vendre par J. F. BERCIER,
20nov 34, Vieille Levée

HARENGS—100 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

CRÊME DE TARTRE—25 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

SEL—1,500 sacs des Iles Turques, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

LARD SALE—20 barriques lard salé, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

MAQUEREAUX—300 barils, demi et quarts de barils, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

CAFÉ DE JAVA—300 sacs vieux Java, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
20 nov En liquidation, 68, Magasins

THÉ—250 colis thé frais, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20 nov En liquidation, 68, Magasins

SUCRE—50 barils sucre écrasé en poudre et raffiné, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, des Magasins

POIVRE ET PIMENT—300 sacs à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts barils Malaga doux et sec, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

EAU DE VIE—25 demi pipes, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20nov En liquidation, 68, Magasins

SALERATUS—75 barriques et barils, qualité supérieure, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
20 nov En liquidation, 68, Magasins

VIN, EAU DE VIE, &c, en déchargement des navires Hanna et Oscar, de Bordeaux—
60 barriques vin rouge St-Julien;
500 caisses do do
30 barils Cognac, 4me preuve;
12 quarts do 3me preuve J. Augustin.
6 barils do do
6 do do do 1re preuve, M. Vauthier;
15 quarts de pipe Cognac J. J. Dupuy.
10 barils
130 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte
6 caisses moutarde française.
à vendre par RAYMOND GAHUZAC,
14nov 34, Vieille Levée

BRODEQUINS Russet et CHAPEAUX de laine, à l'usage des habitations, à vendre par
FROST & CO,
20 nov 10, rue des Magasins.

Bottes, Souliers et Brodequins—Actuellement en déchargement et en magasin, un assortiment général de chaussures, à vendre par FROST & CO,
20 nov 10, rue des Magasins.

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Trémé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.
Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. Le rez de chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.
Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN,
No. 296, rue Ste-Anne, encoignure Robertson
19 nov—

A LOUER.—Une maison en briques, située rue Edouard, entre Constance et Annonciation. La dite maison vient d'être complètement réparée. Possession peut être donnée immédiatement. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & CO,
19 nov 17 et 19, rue St-Louis.

Maison à louer et Meubles à vendre pour cause de départ.

A LOUER—La maison en briques à deux étages No 54, rue des Remparts, aussi à vendre le mobilier de la dite maison à des conditions raisonnables. C'est une occasion très rare pour les personnes qui désirent monter un ménage, le mobilier se trouvant dans un des plus beaux quartiers de la ville.
Aussi—A vendre une esclave, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison. S'adresser de 11 heures A. M. à 4 heures P. M. au No 54, rue des Remparts. 19 nov—6

CESTIA & CO.,

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES, ont transporté leur magasin, rue de Chartres, No 110.
17 nov—

CHANGEMENT DE DOMICILE.—La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la vie, est transporté du No 94, rue Gravier, au No 24, rue du Camp. Elle fait des assurances sur la vie des personnes blanches et des nègres, au taux établi par la Direction. 17 nov—

J. MENARD,
Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital
GRAINES DE JARDINAGE.

REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

MARCHANDISES FÉCHES PAR COLIS.
N. BRADNER SMITH,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
No 89, rue Gravier (au Premier.)

OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Do unis do do 8/4.
Do blancs do do brodés, orange, écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4.
Do barège brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4.
ECHARPES, crêpe de Canton, brodés et damassés, bonis en cheveux—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, petits cousins—Rubans satin blanc brodés extra riches—Satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes claires et brunes, coton écru, do blanc, chemises à raies, jeans à raies, mericains à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Cambric, Chambray, denims à raies, toile d'Amasa, colombines à raies, foulards assortis. 19 nov—3

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

LE département des belles lettres de l'Université de la Louisiane sera réouvert lundi 3 septembre. Les parents et tuteurs sont invités à envoyer leurs enfants ou pupilles aussitôt que possible. L'établissement est situé dans la rue Commune entre les rues Baronne et Philippa.
4 sept—3pe

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole—Deux ou trois familles et quelques Messieurs trouveront des appartements très convenables en s'adressant au No 48 rue Dauphine.

PENSION BOURGEOISE
ET CHAMBRES GARNIES,
Rue Royale, 103, maison attenante à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

MME LELE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans la maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise française et Américaine, où les voyageurs trouveront des appartements commodes et garnis avec soin. Cette maison se recommande au public... 9nov—1m

DR. ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 183 entre Bourgogne et Remparts.

Marchandises par Colis.
GAMBLE & BOYLE,
9, RUE BIENVILLE.

VIENNENT de recevoir par les navires Berlin, Susan Lord, Carnatic et Jos. Badger de Liverpool, un assortiment complet des marchandises suivantes qu'ils offrent à vendre à des conditions libérales:
Impérialés 4/4,
Plattilles 4/4 et 7/8
Toiles de Russie pour draps de lits
Linons Victoria et Bishop.
Lacets en fil.
Cachemire laine, fantaisie
do noirs, bleus et fantaisie.
Damassés 8/4.
Nappes et serviettes damassées en fil, article supérieur.
Coton en bobines, Mouchoirs, Lastings, etc., et plusieurs autres marchandises convenables pour les marchés américains ou mexicains.
19 nov

Ouverture de Marchandises d'Hiver.

MESSIEURS E. VALMONT & CO, No. 50, rue du Canal, Nlle-Orléans, ont récemment ouvert et continuent à recevoir par tous les navires venant d'Europe, un magnifique assortiment de mérinos, satins, changeantes, unies et brochés, cachemires de la reine, unis et imprimés nouveautés riches, broderies, dentelle noire et blanche, velours, mouchoirs et cravates fantaisie, en soie du laine et cotons pour dames, de ..., etc., nouveautés en châles, écharpes, manteaux, mantelets, etc. Aussi un grand assortiment de marchandises du pays qui seront vendues à des prix très bas.

Couvertures françaises.

En outre, le plus bel assortiment de couvertures françaises qu'il y ait en ville, variant en grandeur et qualité, depuis la fine couverture de berceau jusqu'à la plus belle couverture 14 points, en mérinos français.
E. VALMONT & CO,
19 nov No 50, rue du Canal.

Couvertes en consignation.

REÇU par le navire Vesta, du Havre, une consignation de couvertes de nègres, de trois points, à vendre à des conditions très libérales.
Nous avons également en magasin un assortiment complet de couvertes anglaises, françaises et américaines, savoir:
Couvertes de berceau 5/4, 6/4 et 7/4, couvertes de mérinos 5/4, 6/4 et 7/4.
Couvertes Whitney 8/4, 10/4 et 12/4, do do à bains 10/4, 12/4 et 13/4.
Couvertes vieux genre rose 10/4, 12/4 et 13/4, do françaises 8, 10 et 12 points, do mérinos 8, 10 et 12 points.
Couvertes anglaises pour nègres, trois points.
do marin, américaines, trois points.
Aussi un assortiment complet d'articles de ménage. D. H. HOLMES,
19 nov rue Canal, entre Dauphine et Bourbon

GRAINS pour oiseaux, en barils et demi barils, à vendre par B. VALLS,
19nov 37, Commune.

VINS de Jerez et de Pajarète, en petits barils, à vendre par B. VALLS,
19nov 37, Commune.

CACAO—25 sacs de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS,
19nov 37, Commune.

CIGARES—1,000,000 de toutes qualités et des meilleures marques de la Havane, à vendre par B. VALLS,
19nov 37, Commune.

ESSENCE d'anis et de peppermint, à vendre par
19nov B. VALLS, 37, Commune.

CIGARETTES des marques Espanola, Sevillana et Estrella, à vendre par
19nov B. VALLS, 37, Commune.

SUCRE BLANC ET JAUNE, de la Havane, à vendre par B. VALLS,
19nov 37, Commune.

RIZ DE LA CAROLINE, à vendre par
19nov B. VALLS, 37, Commune.

COTON A COUDRE propre au marché mexicain, à vendre par B. VALLS,
19nov 37, Commune.

TABAC A CHIQUER de Lilienthal, à vendre par B. VALLS,
19nov 37, Commune.

DIVERS—Le soussigné offre à vendre les articles ci après, formant la balance de la cargaison du brick américain Consort, capt Lowry, en route de Port Vendres:
350 barriques vin rouge, un bon article pour groceries et cafés.
175 barils Porto, de la marque supérieure et bien connue P. Durand.
44 barils vin blanc, imitation Madère.
3/8 pipes eau de vie, pour groceries
5/4 et cafés.
53 caisses de 12 bouteilles Muscat et Rivesaltes, garantis de la marque P. Durand.
P. LONGIS,
19nov 47, rue Vieille Levée.

BURGUNDY PORT—72 barils vieux Burgundy Port, à vendre à bon marché, pour clore la consignation de l'Orbita par P. LONGIS,
19nov 47 rue Vieille Levée.

BORDEAUX—80 barriques marque L. W. B. en déchargement de la barque Hanna, de Bordeaux, à vendre par P. LONGIS,
19nov 47, rue Vieille Levée.

MADÈRE—17 barils imitation Madère, à vendre à bon marché pour clore la consignation de l'Apthorp, par P. LONGIS,
19nov 47, rue Vieille Levée.

HUILE—350 paniers de 12 bouteilles, de la marque Enrico,
80 paniers de 24/2 bouteilles, de la marque Enrico, à vendre par P. LONGIS,
19nov 47, rue Vieille Levée.

BRODERIES—En débarquement de la barque Narragansett,
9 caisses cols, pèlerines, chemisettes, guimpes, mouchoirs, manchettes et bonnets brodés, reçus en consignation et à vendre par
J. LOUVRIER,
15nov—6f 27, rue de la Douane, au 1er.

EN débarquement du navire Amérika, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge Montferrand;
8 quarts pipe eau de vie Castillon 1825;
4 do do do 1812, et à vendre par A CARRIERE,
7 nov 25 Vieille Levée

Soieries, Cachemires et Mousselines de laine.

OUVERTURE d'un magnifique assortiment de nouveautés et modes d'automne, et une variété considérable de marchandises sèches françaises et du pays. THOMAS BRADY,
91 rue de Chartres
Après le 1er novembre Thomas Brady transportera son magasin au No 38, vis à vis son demeure actuelle. 25 oct

SOCIÉTÉ—Les soussignés ayant acheté l'intérêt entier de M. L. Dawson & Co. continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY COLLINS & MASSEY, à Philadelphie, et MASSEY POULTNEY & COLLINS, à la Nouvelle-Orléans.
CHARLES W. POULTNEY,
F. COLLINS,
WILLIAM MASSEY.
Philadelphie, 4 octobre 1849.
3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société comme il appert des avis publiés ci-dessus, sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre à ses amis et au public en général, les qualités de bierre suivante: Porter, Ale et Extra-Ale pour la mise en bouteilles et bière pâle pour le tirage, par barriques ou barils. S'adresser au magasin autrefois occupé par lui Nos 19 et 20 rue Bienville. Il profite de cette occasion pour informer le public qu'il a vendu à son beau frère N. MARACHE, son commerce de vente de bière en bouteilles, et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY.
3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteille de William Massey, 21, rue Bienville, continuera au même endroit, le même genre d'affaire, et il tiendra toujours en main un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite en cette circonstance le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARACHE.
3 nov—1m

Institution française et anglaise.

MADAME VVE MONTILLY a l'honneur d'informer le public et ses connaissances que, de retour à la Nouvelle-Orléans pour s'y fixer, elle ouvre de nouveau un Externat de Jeunes Demoiselles.
Le patronage que son établissement a obtenu autrefois; les dames dont l'éducation s'est faite chez elle et qui sont aujourd'hui l'ornement de nos salons, sont les recommandations que Madame Montilly offre au public.
L'Institution sera ouverte le 1er décembre, rue Bourgogne, No. 163 entre St Pierre et Toulouse.
15nov—6f

GENIÈVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Stranbout, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

PIANOS
DE
PLEYEL ET D'ERARD,
Présentés à l'Exposition de 1849.

A. PERIER, prévient les dames et Messieurs les Artistes de cette ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle, fabriqués pour sa maison, et qu'il offre à ses nombreux clients, comme des Pianos hors ligne, possédant tous les avantages que l'on peut désirer.

PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT.

PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD.

Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument de toute la tête et se trouve de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames.
Les PIANOS système en fer, délaissés à cause des sons stridents, que le fer dénature, viennent d'être remplacés par un système de barrage en fortes barres montantes de sapin de Riga, doublées de chêne de Russie. Les chevilles qui en roulent les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois choisi; ce sommier est croisé en sens contraire, ce qui met l'instrument dans l'impossibilité de se discorder que fort rarement, tout en lui laissant sa puissance, énergique et cette belle qualité de sons que les instruments à cordes en général ne peuvent posséder que par la qualité supérieure du bois et la bonne construction.
Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur.
A. PERIER.
221 rue Royale, entre St Philippe et Ursulines.
12nov

PIANOS.

LE soussigné à l'honneur de prévenir MM les Artistes et Amateurs qu'il vient de déballer de magnifiques Pianos à queue, des fabriques d'ERARD et de PLEYEL du dernier modèle. Aussi, un choix de Pianos picolos à cordes droites et obliques, des fabriques ci-dessus nommées, qu'il offre à vendre à des prix réduits.
S'adresser chez J. FAIVRE,
17oct rue Conti, No 47.

Blanchisserie de la Ville.

MMES. H. BARANGER & Co ont l'honneur de prévenir le public que le 20 courant ils ouvriront une blanchisserie, rue des Remparts, entre les rues St-Louis et Toulouse, maison de M. R. Murphy. Cet établissement avantageusement situé, offrant tous les avantages possibles, permettra de blanchir le samedi de chaque semaine le linge donné à blanchir lundi, mardi et mercredi avant midi.
Les personnes possédant des établissements publics, et qui s'abonneront, tels que restaurateurs, cafetiers, etc. pourront recevoir tous les jours aux heures convenues.
Les prix sont établis comme suit: Pour tout le linge de corps, chemises, caleçons, mouchoirs, pantalons d'été, draps de lits, jupons, etc., comptant toutes fois deux petites pièces pour une 60 cents par douzaine; toutes pièces forte, tabliers, nappes, rideaux, couvertures, etc., etc. paieront différemment leur qualité et façon, 1/3 environ au dessous du prix ordinaire établi par les blanchisseuses.
Les personnes qui voudront bien accorder leur confiance à l'établissement sont priées de joindre une note au linge qu'elles enverront. La personne chargée de le prendre, cette note devra contenir les ... ainsi que le nom de la personne, de la rue et du numéro du ...
Toute pièce de linge perdue dans l'établissement sera payée dans la semaine suivante, excepté pour les voyageurs partant immédiatement aux quels elles seront payées.
Les personnes pressées d'avoir leur linge pourront le recevoir dans les 24 heures, en payant toutes fois une piastre par douzaine, excepté pour les grandes pièces qui le recevront dans les 36 heures sans payer plus cher.
Il ne sera pas admis moins de 6 pièces à la fois.
Nota—Que le public soit bien convaincu que le linge sera blanchi et repassé de la même manière que chez les blanchisseuses, tout autre procédé étant mauvais. On pourra s'en assurer soi-même.
Le public en général pourra visiter l'établissement, et des voitures attachées à l'établissement feront spécialement le service pour prendre et remettre le linge à domicile. Les personnes qui voudront aussi le faire qu'a laisser leur adresse à l'office du dit établissement. 16 nov—30f

MARCHANDISES FRANCAISES.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement:
Cols et Pèlerines dentelles et application. Cols jaconat brodés pour femmes et enfans. Manchettes valenciennes et brodées. Manteaux et Mantelets cachemire, Mantelets et Paletots glacés avec dentelles; Manteaux et Mantelets satin indien; Soieries; Satin damas; Poult de Soie, Gros de Naples, Gros d'Afrique, Velours ras. Florences de toutes nuances. Taffetas lustre noir. Soieries fantaisie pour robes, Cachemire d'Ecosse. Mérinos noir et couleurs, Etoffes fantaisies telles que Mousseline, Caroline, Panama et autres. Mousseline de Laine noire 5/4, Alpaca lustre, Bombazine noire, Damas Laine noire pour rideaux, Rideaux tulle et mousseline brodés, Mousseline Jacquard 5/4 à ramages, damassés et à carreaux pour rideaux. Mousseline Suisse unie et brodée, Bandes et entre-deux mousseline et Jaconat brodés, Velours couleur noir broché, Indienne, Cotonnade, Draps 6/4 noirs, bronze, olive, vert et bleu, Toile grise, Piqué blanc pour gilets, Coton glacé 6/4 couleurs, Mouchoirs Pailliaca, Madras, Gilets tricot coton, Cravates soie pour dames, Cravates grandes nouveautés pour hommes, telles que Satin noir, Satin royal, gros grain, Berges, Spoline et Taffetas cuit, Bretelles fines et ordinaires, Châles laine 3/4 à 12/4, Mouchoirs batiste brodés, à rivières et à festons, dito anglais à mille raies, Parapluies soie noirs et couleurs, ombrelles unies et façonnées à montures acier, Poupées de toutes grandeurs, Rubans taffetas noirs, dito satin unis et façonnés, nouveauté, Rubans velours de toute largeur, Passementerie assortie telle que Franges, Galons, Agréments, Effilés, Lézardes, Lacets et Boutons soie pour robes, soie à coudre, Cordonnet soie pour bourses, Porte-cigares et Portes monnaies, Bourses soie fantaisies, Kid, cules et sacs soie et velours pour femmes, Dentelles coton, Dentelles bone noire; Bas et Chaussettes laine et coton pour enfants, Bas fil d'Ecosse pour femmes, Bas soie écrue pour femmes et enfans, Gants laine, soie, coton et peau pour hommes, femmes et enfans, Taffetas ciré, Plumeaux, Galons fil No 1 à 18, Fleurs artificielles, Jupons crinoline, Eventails, Cartes à jouer, Converts fer battu, Brosserie de tous genres, Peignes écaille, buffle, corne et ivoire, Anneaux de rideaux, etc. etc.
J. LEVOIS,
19 nov 47, rue de Chartres, au premier.

F. A. GONZALES.
Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ par les Assesseurs des Taxes d'Etat pour les 4me, 5me et 6me districts de la municipalité No. Un, paroisse d'Orléans, qu'ils ont achevé les rôles d'assessement pour l'année 1849 et qu'ils les ont déposés au bureau du Recorder ou ils peuvent être examinés.
J. U. CHEVALIER,
GASTON BERTUS,
3nov—15 Assesseurs d'Etat, 1re municipalité.

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA MUNICIPALITE NO. UN.

LES ROLES D'ASSESSEMENTS sus-mentionnés sont déposés en ce bureau où ils seront visibles tous les jours (dimanche excepté), depuis 9 h. A. M. jusqu'à 3 heures P. M. pendant trente jours à partir de ce jour.
Pour le Recorder, JH. REYNES,
3 nov—15 Secrétaire.

C. GODIN,
Libraire-Relieur & Papetier,
Rue de Chartres, 133.

VIENT de recevoir par le navire Thomas Wright, un assortiment de papier à Ecolier rayé et non rayé.
Papier à lettres, le timbre aux initiales ou pour la raison de commerce est fait gratis.
Abonnement à l'Echo des Feuilletons,
au Magasin Pittoresque,
au Journal la Toilette,
Et au Cabinet de Lecture $1 par mois et $3 de dépôt payable d'avance.
Registres assortis, cartes à jouer françaises, américaines et espagnoles.
Papier noir et blanc, glacé et à dessin.
Atelier de reliure de luxe et ordinaire.
Spécialités pour reliure de musique et albums.
15 oct

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
130 barriques vin rouge Montferrand,
30 do do St-Emilion,
22 do do Haut Brignon,
16 do do St-Estèphe,
16 do do Canteneau,
8 do do Cos St-Estèphe,
150 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
130 caisses vin rouge St-Julien;
25 do do Pauillac,
25 do do Haut-Sauterne;
20 quarts de pipes eau de vie, 1re preuve;
4 do do vieux cognac 1815, Chauvet;
200 paniers anisette superfine de Chauvet;
35 caisses de 12 bouteilles do Marie Brizard,
2 balles bouchons, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
19nov 85—87, rue St-Louis

EN débarquement du navire Ilzoin a Weller, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
60 barriques vin rouge bonne qualité;
130 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, marque supérieure. BOYER Frères,
Encoignure Mandeville et Moreau,
20 oct Troisième Municipalité.

SHERRY ET AMONTILLADO, importation directe en déchargement du navire Kaito, de Cadix, à vendre par J. H. RIOULT & Co.

AMUSEMENTS.
Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 22 Novembre 1849.
ROBERT LE DIABLE,
Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer.
On commencera à 6¾ heures.

La brochure de ROBERT, avec traduction anglaise, est en vente au bureau de location.

Au premier jour—NAPOLÉON et JOSÉPHINE, drame nouveau en 5 actes; GILLES RAVISSEUR, opéra Bouffon.

SALLE DE BAL DU GLOBE,
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, jour où aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires The. Wright et Creole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaissances, sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots *edredon*, nouvelle étoffe, diverses couleurs.
Habits, drap noir extra fin.
Redingottes do do.
Do do couleurs do, do do.
Paletots do castor, do do.
Do do pilote, do do.
Do do sacs, edredon, diverses couleurs.
Manteaux do bleu imperméables,
Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs carreaux.
Gilets soie couleurs variées, différents genres.
Do velours riches, avec broderies.
Do peluches façon cachemire.
Do casimir noir brodés, nouveau genre.
Do cachemire, couleurs assorties.

DRAPS, CASIMIRS,
et articles pour gilets.
Drap noir sedan extra-fin.
Do bleu républicain do.
Do do Flore do.
Do do vif do.
Do do de France do.
Do bronze doré do.
Do do olive do.
Do do Albert do.
Do do Isabelle do.
Drap bronze amandine, extra fin.
Do do Amélie do.
Do do oreilles d'ours do.
Do do olive do.
Do vert bouteille do.
Do do clair do.
Do do émeraude do.
Do do foncé do.
Do do pêcheur do.
Do do invisible do.
Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs do à raies et carreaux.
Satin noir, do blanc, laine, or et argent, pour noces et mariés. Velours riches, unis et brodés, velours épingle façon cachemire, soies unies et en couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, nouveaux dessins pour gilets habillés.
Un assortiment de chemises, cravattes noires et en couleurs, écharpes, mouchoirs, noirs et couleurs, cravattes noires et en couleurs, très commodes nouveau genre, gants Jouvin, assortis en couleurs bretelles élastiques, faux cols en toile, guêtres clairs, chemises de flanelle, de en coton, caleçons tricotés à carreaux, parapluies noirs, verts et bleus manches en ivoire.
Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui m'honoreront de leurs visites. Les personnes qui m'avaient donné des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être délivré.
J. DUCOURNAU.
25 oct—3m int Enc. St Charles & Commune

Banque du Canal.
Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1849

LES actionnaires sont par le présent informés que l'élection annuelle des directeurs de cette institution, aura lieu lundi, 10 décembre prochain, dans le local de la Banque, de dix à deux heures P. M. SAM. C. BELL,
16 nov—3 p. a. Caissier

MME. MARCHAND

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir, de Paris, un joli assortiment de modes et de nouveautés, consistant en chapeaux et capotes du meilleur goût, manteaux, mantelets, ombrelles, broderies, dentelles, et articles de fantaisie, &c. &c. Elle s'occupera comme par le passé de la confection des manteaux et mantelets. Ses ... Les dames sont priées de venir visiter son magasin rue Royale, No 100, entre Conti et St Louis. Les prix sont très modérés. 17nov 6

MME. GERBER

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'ouvrir un nouveau magasin de MODES, dans l'ancien local de Mme Fremineau, rue Royale No 132.
Un choix exquis de marchandises reçues par les navires Cromwell, Narragansett, Brunswick, et Vesta, du Havre, est offert aux dames au prix le plus modéré.
Elle profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui, pendant dix-sept années lui ont accordé leur confiance, et en sollicite la continuation. C. GERBER.
17 nov—1m 62, St Pierre et 132, rue Royale.

MME. FREMINEAU,
Rue Canal, No 112, à côté du Magasin de M. Holmes,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera toujours les modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi le 15 novembre, et elle invite les dames, qui ont eu l'obligeance de lui honorer jusqu'ici de leur confiance, de venir voir les nouveaux articles qui sont remarquables par leur goût recherché, leur fraîcheur et leurs qualités supérieures. 10nov—1m
N. B. Les dames sont priées de venir visiter son magasin sans autres lettres d'invitation.

D. BEAUVALET.

IMPORTATEUR de marchandises françaises, a transporté son magasin rue de Chartres, No 86, au No 86, de la même rue, entre les rues Bienville et Conti.
Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon, et en débarquement des navires Vesta et Narragansett, un assortiment complet d'articles de modes, consistant en rubans de satin et gros de Naples, fleurs artificielles de tous les genres, mantelets, bonnets, cols, voiles, soieries, tulle, crêpe, gaze, mousselines, broderies, passementeries, franges, etc. etc. 6 nov—1m

Mme. LUSSAN,
Encoignure Bourbon et d'Orléans.

PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux, Par dessus, costumes pour Fillettes et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris.
On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir, Passementerie en soie, or et argent, Glands en or et en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté.
Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes, &c, sur les mesures suivantes: Grosseur de taille, Dessous de bras, longueur de dos, Largeur de poitrine et Longueur de jupe et garantit que les robes iront bien, étant faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris.
ternov—

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS.
178 caisses actuellement en déchargement des navires Suffolk et Emperor, à vendre par G. W. DUNBAR,
14nov 30, rue Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—121 caisses en débarquement des navires Wilhma, Marcellina, Western Star et Astracan, à vendre par K. G. HOBBS,
13 nov 12, rue de la Douane

Université de la Louisiane.—Département Académique.
Encoignure Commune et Philippa.
Professeurs pour la session de 1849—50
Latin et grec, Geo. C. Anthon A. M principal
Mathématiques et anglais, C. W. Sears.
Classiques et anglais, Wm. C. Duncan A. M.
Langue et littérature française, Marc Roux.
Les prix varient de $4 à $10 par mois.
Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal.
29 oct—6m

A LOUER.—Un magasin rue de la Douane, No 40, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.
Aussi—Installation du magasin à vendre. S'adresser à C. REDON,
14 nov Encoignure Chartres et Douane.

A Vendre.
Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, étable et autres dépendances, avec un jardin sur la façade, planté d'arbres. La dite propriété mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française. S'adresser au No 201 rue Poêles.
8 nov—

SOIERIES NOUVELLES.

M. R. HAGGERTY & FRERES, 36, rue du Canal, invitent les dames de la ville à visiter leur bel assortiment de Soieries à la dernière mode venant d'arriver de France par le navire Brunswick.

Soie noire:
Gros de Rhin de 3/4 à 1 3/4 de largeur, poult de soie, gros de naples et lustre brillant, satin levantine, barathea royal et armures, riche satin à carreaux et pékins à raies, satin damassé, poult de soie moiré et à dessin.

Soierie couleur:
Poult de soie changeants, unis, à raies et à carreaux do do do petites raies à ... do do do armures et satin de Reine. Levantine changeante à raies et satin de Chine. Riches brocart et soie broches, nouveau genre. Soierie imprimée, mousseline et taffetas; Foulards à carreaux; Tartan et gala à carreaux; Foux ... unis, à carreaux et couleur changeante. ...